



## **EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal**

### **Séance du 6 avril 2017**

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 mars 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

**Présidence** de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

**Étaient présents :**

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question 4 incluse), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question 4), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question 3 incluse), Mme Myriam EL YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à compter de la question 11), Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question 3 incluse), M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (à compter de la question 4), M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question 4), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

**Secrétaire :**

Mme Françoise PRESSE.

**Absents :**

M. Eric ALAUZET (à compter de la question 5), M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question 3 incluse), M. Yves-Michel DAHOUI, M. Cyril DEVESA (à compter de la question 4), M. Emmanuel DUMONT, M. Thierry MORTON (jusqu'à la question 10 incluse), M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question 4), Mme Ilva SUGNY, Mme Sylvie WANLIN, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question 3 incluse), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question 3 incluse).

**Procurations de vote :**

M. Eric ALAUZET à Mme Catherine THIEBAUT (à compter de la question 5), M. Patrick BONTEMPS à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question 3 incluse), M. Yves-Michel DAHOUI à Mme Marie ZEHAF, M. Cyril DEVESA à Mme Claudine CAULET (à compter de la question 4), M. Thierry MORTON à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question 10 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Carine MICHEL (à compter de la question 4), Mme Ilva SUGNY à M. Gérard VAN HELLE, Mme Sylvie WANLIN à M. Michel LOYAT, M. Pascal BONNET à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON (jusqu'à la question 3 incluse).

**OBJET :** 22 - Voirie Déplacements - Programme de travaux 2017 - Demande de participations - Demande de subventions

**Voirie Déplacements**  
**Programme de travaux 2017**  
**Demande de participations**  
**Demande de subventions**

**Rapporteur : Mme l'Adjointe ZEHAFF**

Le total des crédits investissement alloués à la Direction Voirie Déplacements pour l'année 2017 a été basé sur 3 482 196 €\*\*, soit 3 452 196 € de tranches annuelles et 30 000 € au titre des opérations individualisées dans le plan pluriannuel d'investissement.

\*\* dont 28 000 € de travaux autres délégations et 36 600 € acquisition d'outillage ou matériels.

**Titre 1 : Programme de travaux 2017 - Voirie**

Le programme de travaux pour l'année 2017 dans le domaine de la voirie a été établi sur la base d'une enveloppe financière totale de 2 768 790 € composée de 2 738 790 € de tranches annuelles et de 30 000 € d'opération individualisée inscrite au plan pluriannuel d'investissement.

**I - Tranches annuelles**

Pour 2017, les tranches annuelles de voirie donneront la priorité :

- aux réfections des chaussées et trottoirs,
- aux aménagements en faveur de l'accessibilité sur l'espace public (loi handicap du 11 février 2005),
- aux aménagements en faveur des modes doux, cycles et piétons,
- aux travaux de proximité.

**1) Aménagements et réfections de voirie : 1 093 790 €**

- Réfection en enrobés des chaussées en très mauvais état sur une longueur de 6 à 7 km par an : 640 000 €
- Réfection des chaussées avec l'application d'enduit sur le revêtement existant (enduit gravillonné ou coulé à froid) : 180 000 €
- Travaux d'aménagements et voiries (réfection, création trottoirs, mises à l'alignement, création murs de soutènement, etc.) : 153 790 €
- Travaux d'aménagement du parking, complexe sportif des Torcols : 40 000 €
- Programme local de sécurité : pose de glissières de sécurité bois/métal : 30 000 €
- Diagnostic amiante avant travaux de voirie : 50 000 €.

**2) Travaux de sécurité sur les ouvrages d'art : 500 000 €**

- Ouvrages d'art : 200 000 €
  - ✓ Passerelle Mazagran : Travaux réparation et étanchéité : 110 000 €
  - ✓ Ponts de Montrapon, Bregille, OA15 Observatoire : Travaux réparation des joints sur chaussées : 90 000 €

- Tunnel sous la Citadelle : 300 000 €
  - ✓ Poursuite des travaux de mise en sécurité.

### 3) Carrefours à feux, plan jalonnement, travaux circulation : 330 000 €

- Mise aux normes des carrefours à feux (CAF) : 160 000 €
  - Programme pluriannuel changement contrôleurs de feux ou cartes CPU
    - CAF Fusillés/Convention : 4 000 €
    - CAF Proudhon/République : 6 000 €
    - CAF Vesoul/Midol : 6 000 €
    - CAF Vesoul/Bruand : 6 000 €
    - CAF Vesoul/Chemin Français : 6 000 €
  - Mise aux normes du carrefour «6 branches» Lanchy/Blum : 90 000 € (mise aux normes partielle)
  - Mise aux normes carrefour SAS Citadelle : 4 000 €
  - Création alternat pérenne Chemin des 3 Châtelis : 3 000 €
  - Diagnostic, études et modifications des CAF (marché groupement de commandes CAGB/Ville) : 35 000 €
- Travaux de circulation : 110 000 €
  - Travaux pose signalisation de police : 7 600 €
  - Campagne de comptages routiers : 20 000 €
  - Confection boucles magnétiques détection feux tricolores suite enrobés neufs : 15 000 €
  - Bornes escamotables rues du Palais de Justice et Battant : 30 000 €
  - Travaux signalisation horizontale sur enrobés neufs : 35 000 €
  - Travaux sur la fibre optique borne escamotable Battant : 1 500 €
  - Evolution logiciel machine à lettrage : 900 €
- Plan de jalonnement : 60 000 €
  - Mise en conformité des jalonnements suite à la refonte du Schéma Directeur de Signalisation Directionnelle de 2014 (après travaux tramway) : 40 000 €
  - Programme schéma directeur hôtelier (suite) : 20 000 €

### 4) Stationnement : 310 000 € (hors taxes)

- Parking Mairie : 30 000 €
 

Changement du matériel informatique	5 000 €
Travaux sur l'éclairage (leds)	25 000 €
- Parking Marché Beaux-Arts : 205 000 €
 

Changement portes des halls	20 000 €
«salle blanche» matériel info	80 000 €
Local vestiaires personnel	20 000 €
Changement matériel informatique	5 000 €
Travaux sur l'éclairage (leds)	25 000 €
Travaux caméras IP	20 000 €
Lecture de plaques minéralogiques	20 000 €
Aménagement local banque d'accueil	15 000 €
- Parking Petit Chamars : 15 000 €
 

Travaux sur caméras IP	10 000 €
Lecture de plaques minéralogiques	5 000 €
- Parking Saint-Paul : 25 000 €
 

Travaux sur caméras IP	10 000 €
Lecture de plaques minéralogiques	15 000 €

- Parking Rivotte  
Lecture de plaques minéralogiques 5 000 €
- Parking Arènes  
Lecture de plaques minéralogiques 10 000 €
- Parking Chamars  
Lecture de plaques minéralogiques 10 000 €
- Parking Cassin  
Travaux aménagement local avec douche 10 000 €

#### **5) Travaux de proximité : 200 000 €**

Ces travaux résultent des demandes des usagers de l'espace public.

- ✓ Quartier Rosemont/St-Ferjeux/Grette/Butte/Velotte  
Rue Jules Ferry aux abords de l'école, travaux de sécurité des piétons et modération de la vitesse des automobilistes : 30 000 €  
Chemin des Journaux : renforcement de la zone 30 existante, amélioration des trottoirs suite constructions neuves : 30 000 €
- ✓ Quartier Montrapon/Montjoux/Montboucons/Fontaine Ecu/Tilleroyes  
Rue de l'Epitaphe, travaux de sécurité des cheminements piétons et création d'un parking à proximité de l'école maternelle Kennedy : 25 000 €
- ✓ Quartier Saint-Claude/Torcolds/Chailluz  
Chemin des Torcolds, travaux de sécurité des traversées piétonnes entre le PSB, le gymnase de Saint-Claude, les arrêts de bus et les Hauts de Saint-Claude : 15 000 €
- ✓ Quartier Bregille/Prés de Vaux/Clairs-Soleils/Vareilles  
Chemin des Ragots, travaux sécurité piétons (mise à l'alignement) : 75 000 €
- ✓ Quartier Battant/Chapelle des Buis  
Carrefour rue Champrond/Quai de Strasbourg, travaux de sécurité des piétons aux abords de l'école maternelle Champrond et installation de barrières pérennes suite plan Vigipirate aux abords de la Synagogue : 35 000 €

#### **6) Entretien des Berges du Doubs : 200 000 €**

Travaux de confortement des berges : poursuite du programme de remise en état/reconstruction des perrés.

#### **7) Aménagements cyclables : 40 000 €**

Etudes en cours pour différentes opérations :

- Siffert,
- Pelouse,
- Liaison parallèle à la rue de Dole entre Collège Voltaire et Micropolis,
- Liaison entre le groupe scolaire Champagne et le Boulevard Allende.

## 8) Bornes de recharge électrique : 15 000 €

Développement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques en partenariat avec le SYDED : Equipement du territoire communal de 5 bornes

- Place Saint-Jacques
- Granvelle
- Parking Jean Minjoz
- Parking Saint-Paul
- Parking Chamars.

## 9) Travaux mise en accessibilité des trottoirs aux abords quais bus : 50 000 €

### 10) Travaux de mise en accessibilité de la voirie à destination des personnes à mobilité réduite (hors enveloppe TA ; crédit centralisé à la DGST)

La Loi Handicap de 2005 prévoyait la mise en accessibilité des transports publics et des établissements recevant du public (ERP) au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

A l'instar de nombreuses villes, le patrimoine bisontin peut être considéré comme complexe (patrimoine classé important, 300 bâtiments concernés).

Une évolution de la Loi a introduit la mise en place des agendas programmés d'accessibilité (ADAP) qui offrent une période supplémentaire de trois ans pour la mise en accessibilité des transports publics et de neuf ans pour les ERP.

- Travaux accessibilité voirie : 100 000 €

✓ Rue de Trey - Elargissement du trottoir	40 000 €
✓ Rue de la Vieille Monnaie - Elargissement du trottoir	20 000 €
✓ Rue des Vieilles Perrières - Elargissement du trottoir côté pair	22 000 €
✓ Travaux installation mains courantes : Rues des Anémones, Aubépin, Convention et Chardonnet	18 000 €

### 11) Travaux dans le cadre du contrat local de sécurité - (hors enveloppe TA ; crédit centralisé à la DGST) : 45 804 €

Mesures en faveur de la tranquillité publique des quartiers, renforcement de leur attractivité et politique de développement social.

## II - Opération individualisée

### 1) Falaises : 30 000 €

Campagne d'inspections détaillées et entretien/réparation ouvrages existants

### Titre 2 : Programme de travaux 2017 - Eclairage public

Le programme 2017 s'élève à 648 806 € au titre des travaux de la sécurité, l'extension, la rénovation des réseaux d'éclairage public.

- Travaux de rénovation des installations vétustes et extension du réseau éclairage public : 303 000 €

- Piste Cyclable Chardonnet	35 000 €
- Quartier Belin	20 000 €
- Palais de Justice	20 000 €
- Rue de Brabant	60 000 €
- Rue de Bruxelles	36 000 €
- Quartier Léonard de Vinci	36 000 €
- Quartier Baudelaire	60 000 €
- Tour Carrée (tranche 2)	36 000 €

- Sécurisation des installations électriques sur les sites «manifestations» : 47 000 €
  - Place de Lattre de Tassigny 12 000 €
  - Chamars/Gare d'Eau 12 000 €
  - La Rodia - Prés de Vaux 23 000 €
- Travaux de rénovation des installations vétustes éclairage sportif : 58 000 €
  - Léo Lagrange Annexe 4 40 000 €
  - Stade du Rosemont 18 000 €
- Rénovation des armoires de commande : 120 806 €
  - Raccordement fibre optique 48 000 €
  - Mise à niveau automatisation 72 806 €
- Travaux de modernisation électronique : 120 000 €

### **Titre 3 : Programme de travaux 2017 - Direction Grands Travaux**

- Avenue Gaulard : Travaux aménagement de voirie (phase 2) entre le Pont de Bregille et le Bastion Rivotte : 750 000 €
- Chemin du Château de Vregille : Travaux aménagement de voirie : 200 000 €.

### **Propositions**

Le Conseil Municipal est invité à :

- statuer sur ces propositions,
- autoriser M. le Maire à solliciter les subventions auprès de l'Etat, du Département du Doubs, de la Région Bourgogne-Franche-Comté, de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, et du SYDED pour les opérations éligibles au programme de travaux 2017, la Ville s'engageant à prendre en charge les financements non acquis,
- autoriser M. le Maire à signer les marchés à intervenir après mise en concurrence.

**Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.**

Préfecture du Doubs



Pour extrait conforme,  
 Pour le Maire,  
 La Première Adjointe,



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54  
 Contre : 0  
 Abstention : 0